



Vol. 3, numéro 6, été-automne 2001

## Alpha et langage clair vont de pair

Ce numéro d'*Apprendre ensemble* examine les progrès réalisés en langage clair et comment ils aident à faire avancer le dossier de l'alphabétisation syndicale.

*Le but du langage clair est d'apprendre à communiquer clairement avec nos membres. Ce n'est pas seulement ce que nous avons à dire qui compte, mais également comment c'est reçu.*

Il faut déterminer qui est notre auditoire et le garder à l'esprit. Il faut se débarrasser de vieilles habitudes, car bon nombre d'entre nous sont attachés à leur style peu accessible.

Le langage clair facilite nos efforts d'alphabétisation. En fait, le langage clair et l'alpha se conjuguent pour que les travailleurs et les travailleuses de divers milieux aient des chances égales de participer aux activités syndicales et de se faire entendre. L'alphabétisation peut nous aider à ouvrir des portes aux membres qui ne sentent pas encore leur appartenance au syndicat. Elle peut aussi nous fournir les moyens d'examiner d'un oeil critique comment nous menons nos réunions, nos congrès et nos cours, comment nous communiquons oralement et par écrit, et comment nous favorisons l'inclusivité.

Nouveauté dans le dossier du langage clair du CTC : une *Grille de lisibilité pour une langue claire et simple* (voir page 5). Ce dernier-né de la série *Apprendre dans la solidarité* du Projet d'alphabétisation en milieu de travail du CTC va de pair avec *Écrire pour agir: Guide syndical de communications claires et simples*, à paraître bientôt. La grille et le nouveau cours sur le langage clair offert pour la première fois lors des cours d'hiver du CTC-Ontario, en février 2001, font partie des efforts faits pour améliorer le savoir-faire et sensibiliser le plus grand nombre aux bienfaits de communiquer clairement avec nos membres.

Nous espérons que vous trouverez nos articles intéressants et qu'ils sauront vous inspirer. Nous serions ravis d'avoir de vos nouvelles.

---

Apprendre ensemble est publié trois fois l'an grâce à l'aide financière du Secrétariat national de l'alphabétisation. Nous vous invitons à soumettre des articles, des annonces sur vos activités et des textes d'opinions.



## Un guide sur mesure

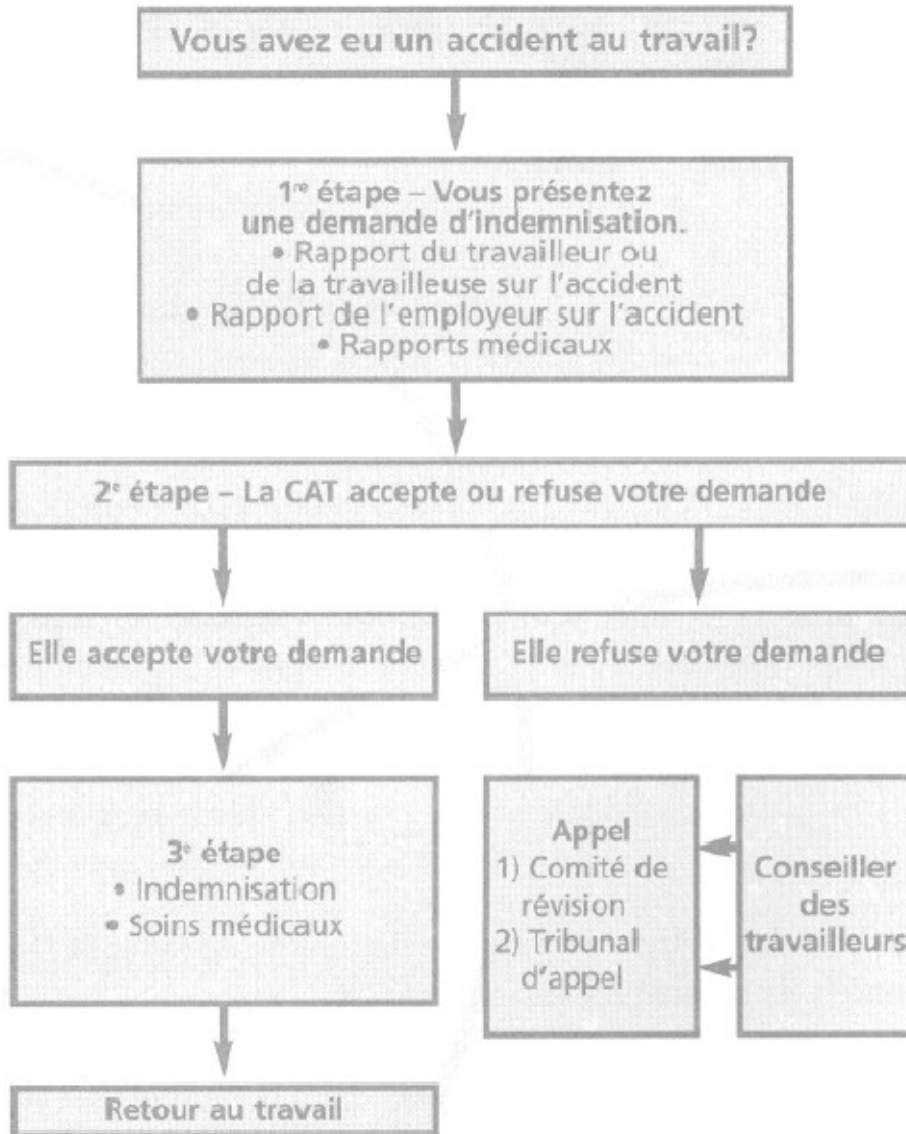
Un guide des travailleurs et travailleuses et d'autres documents de la Commission des accidents du travail (CAT) des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont maintenant disponibles en langage clair. La Fédération du travail des Territoires du Nord et le Conseil d'alphabétisation des T. N.-O ont travaillé ensemble à simplifier le guide pour qu'il corresponde aux niveaux de lisibilité d'une 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année - capacités de la clientèle cible. Dans le passé, l'écriture du guide correspondait aux capacités d'une 12<sup>e</sup> année.

Le nouveau guide est aéré et illustré pour en faciliter la lecture. Il est présenté sous forme de questions et réponses. Les questions sont en caractères gras de 14 points. Elles sont suivies des réponses, dont la police de caractères est de 12 points. Résultat: un guide un peu plus gros, mais plus clair! Cette édition révisée comprend un organigramme clair et simple du fonctionnement de la CAT.

La CAT s'adressera bientôt aux chasseurs, trappeurs et pêcheurs qui ont besoin de renseignements sur les demandes d'indemnisation. Elle prépare à leur intention des brochures écrites simplement. Il y a lieu de souligner que le langage clair facilitera la traduction dans les langues autochtones.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les documents rédigés en langage clair, visitez le site [www.wcb.nt.ca](http://www.wcb.nt.ca).

Steve Petersen, Fédération du travail des Territoires du Nord



## Loi québécoise du 1p. 100: résultats au-delà des espérances

En juin 1995, le gouvernement du Québec a adopté une loi qui oblige toutes les entreprises dont la masse salariale est supérieure à 250000 \$ par année à en investir au moins 1 p. 100 dans la formation de leur main-d'oeuvre. La loi s'applique donc à presque toutes les entreprises qui comptent plus de 10 employés.

Au moment de l'adoption de la loi, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) a insisté pour que la loi comporte une disposition assurant l'équité dans la répartition de l'investissement. Ceci, pour que la formation ne soit pas réservée au personnel cadre, professionnel ou technique. Le gouvernement n'a pas retenu cette demande, mais a accepté d'imposer aux entreprises l'obligation de remplir un formulaire qui précise la nature de la formation et les catégories d'emplois qui en ont bénéficié.

Les premières données disponibles portent sur 1998. Les résultats du traitement des données du formulaire vont au-delà des espérances des syndicats. Ils révèlent que toutes les catégories d'employés ont profité de l'investissement en formation. En résumé, deux employés de la production sur cinq ont participé en moyenne à près de 48 heures de formation par année.

Environ deux employés de bureau sur cinq ont reçu en moyenne 42 heures de formation. Parmi les groupes plus scolarisés, près de la moitié ont reçu une formation, mais la moyenne d'heures est inférieure (environ 33 heures). La loi commence donc à porter fruit, mais le FTQ demeure vigilante et suit de près tous les travaux d'évaluation.

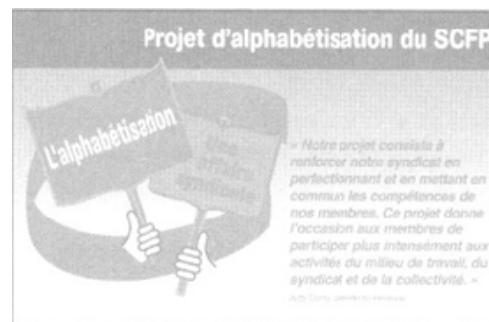
En plus, une vaste évaluation de la loi est en cours, et les résultats seront disponibles au cours des prochains mois. Pour en savoir plus sur la loi et sur les résultats de ces enquêtes, consultez le site du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), dans la section Emploi-Québec, Service aux employeurs, à l'adresse [www.mess.gouv.qc.ca](http://www.mess.gouv.qc.ca).

Louise Miller, Service de l'éducation, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

## **Première conférence du SCFP sur l'alphabétisation: un besoin d'aide se fait sentir**

L'alphabétisation en milieu de travail est un important moyen d'aider les travailleurs et les travailleuses dans un monde de plus en plus complexe. Or, on ne tient pas assez compte de ceux qui doivent améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture ou leurs compétences pour accomplir les tâches de la vie quotidienne.

« Les attentes auxquelles doivent satisfaire les travailleurs et les travailleuses pour s'adapter au monde en évolution sont énormes », a souligné la présidente du Syndicat canadien de la fonction publique, Judy Darcy. « Ils veulent apprendre, mais ils n'ont pas l'appui et les ressources dont ils ont besoin. »



Lun des principaux objectifs de la conférence, *L'alphabétisation: une affaire syndicale*, tenue à Hull du 19 au 21 janvier 2001, était de faire comprendre pourquoi les syndicats doivent s'intéresser à l'alphabétisation. La conférence a aussi souligné le travail que font les sections locales du SCFP et d'autres organismes syndicaux pour mettre leur savoir-faire en commun et faire avancer le dossier de l'alphabétisation.

La conférence a fourni les cadres pour échanger des points de vue et discuter des bienfaits des programmes d'alphabétisation sur les membres du SCFP et leurs familles. Ces échanges ont fait comprendre pourquoi, plus que jamais, l'alphabétisation concerne les syndicats.

*Certains membres se sont réjouis de pouvoir comprendre leur convention collective, défendre leurs droits et aider leurs enfants à faire leurs devoirs.*

Les membres du SCFP ont parlé de la confiance qu'ils ont acquise. Ils ont parlé de la formation et des emplois auxquels ils ont enfin accès et dont ils étaient auparavant exclus même s'ils avaient 20 années d'ancienneté. Certains se sont réjouis de pouvoir comprendre leur convention collective, défendre leurs droits et aider leurs enfants à faire leurs devoirs.

La conférence s'inscrit dans une initiative du SCFP financée par le Secrétariat national à l'alphabétisation. Les ateliers portaient sur divers modèles de programmes, le financement et le langage clair. La conférence s'est terminée par une séance sur la stratégie et les priorités du SCFP en matière d'alphabétisation.

Sylvia Sioufi, SCFP

## **l'AFPC fait des percées en alphabétisation**

Que peut faire un syndicat pour mettre en place un programme syndical d'alphabétisation en milieu de travail? Un forum de trois jours de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (APPC), *L'alphabétisation à la jonction publique fédérale: Les bases de l'apprentissage*, tenu en mars, a fourni des réponses.

« Nous devons nous raccrocher à nos rêves »

La première journée était réservée à l'APPC. Le forum conjoint qui a suivi était organisé par l'APPE, le Congrès du travail du Canada, le Secrétariat national à l'alphabétisation et le Secrétariat du Conseil du Trésor.



Animateurs et animatrices du forum syndical de l'AFPC, de gauche à droite: (2<sup>e</sup> rang) Terri Lee Rayvales-Mele, John Baglow, Arlene Preston, Robert Ozoux, Bonnie Robichaud, Ursule Critoph, Tony White; (1<sup>er</sup> rang) D'Arcy Martin, Leo O'Rourke, Howie West, Tamara Levine

Le forum a réuni environ 60 travailleurs et travailleuses des quatre coins du Canada et de nombreux ministères fédéraux. L'apport d'intervenantes et intervenants, anciens et actuels, de programmes de formation de lieux de travail fédéraux a donné le ton au forum, où se sont conjugués les brefs exposés et les ateliers interactifs. D'Arcy Martin, formateur syndical chevronné, a animé la séance. Il a aidé les participants et participantes à passer en douceur de l'apprentissage aux plans d'action.

Le forum a favorisé la création de réseaux de partisans de l'alphabétisation des milieux patronal et syndical. Il a préparé les militantes et militants syndicaux à promouvoir les principes des programmes syndicaux d'alphabétisation dans leur milieu de travail.

Les participantes et les participants de l'APPC sont repartis confiants en l'avenir de l'alphabétisation dans leurs rangs. « C'est le temps d'agir ... nous devons nous raccrocher à nos rêves », a affirmé John Baglow, vice-président exécutif de la l'APPC.

Howie West, APPC

---

## Outils d'apprentissage

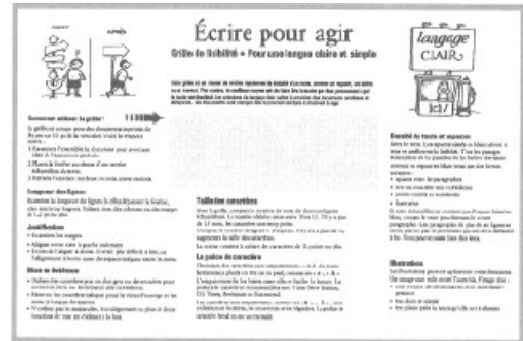
Nouveauté: *Projet des travailleurs et travailleuses pour le nouveau millénaire!* Cet ensemble documentaire de grande qualité comprend un livre de photographies, une série vidéo et un CD-ROM sur les luttes des travailleurs et travailleuses et l'histoire du syndicalisme au Canada. La série vidéo comprend quatre cassettes VHS d'une demi-heure, en anglais et en français. Le CD-ROM interactif bilingue est à la fois une encyclopédie, un livre d'histoire et un recueil de photos, de courts métrages et de chansons. Coût: 69,95 \$ pour chaque composante ou 99,95 \$ pour les deux. Envoyer les commandes à Marlin Motion Pictures Ltd, 211, av. Watline, Mississauga (Ontario) L4Z 1P3; tél. :

(905) 890-1500; fax: (905) 890-6550. Elles peuvent être envoyées sans frais par fax au Canada au numéro 1-800-203-8786 ou par courriel à [info@marlineducation.com](mailto:info@marlineducation.com). Le livre *Travailler: Images de la vie ouvrière au Canada* peut être commandé au 1-800-387-0141 (Ontario et Québec) et au 1-800-387-0172 (ailleurs au Canada). Coût: 19,95 \$.



## Outils d'apprentissage (suite)

La Grille de lisibilité pour une langue claire et simple est un outil pratique que tous les membres de votre organisation peuvent utiliser pour vérifier la lisibilité de leurs textes. Cette grille plastifiée de 11 po sur 17 po est disponible en français et en anglais à 3 \$ l'unité ou à 2,50 \$ l'unité pour les commandes de cinq ou plus, TPS comprise. Pour commander: [clcliteracy@clc-crc.ca](mailto:clcliteracy@clc-crc.ca).



*Semer pour l'avenir, Programme syndical de formation pour l'alphabétisation des travailleurs et travailleuses* est un guide pratique destiné aux formateurs et formatrices. Il vise à favoriser l'intégration de l'alphabétisation dans les programmes axés sur la démarche critique et à encourager la réflexion qui mène à l'action au travail et ailleurs. Nouveauté de la série *Apprendre dans la solidarité* du CTC. À paraître en anglais et en français à l'été 2001.

Our Times - numéro spécial sur l'alphabétisation. Dans le cadre des célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire de Our Times, magazine syndical canadien indépendant, un numéro thématique sera consacré aux travailleurs et travailleuses, aux syndicats et à l'alphabétisation. Ce numéro spécial, à paraître le 8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation, portera sur la question de savoir pourquoi l'alphabétisation concerne les syndicats. On peut le commander par téléphone au (416) 531-6877 ou au numéro sans frais 1-800-648-6131; par fax au (416) 531-7641; par courriel à [ourtimes@Web.ca](mailto:ourtimes@Web.ca). (Prix réduit pour les commandes en nombre.)

---

## À inscrire à votre agenda

### Conférences

*Deuxième Conférence internationale sur les recherches en apprentissage et travail, à l'Université de Calgary, du 26 au 28 juillet 2001.*

Les thèmes de la conférence comprennent: travail, technologie, partenariats, rapports entre les sexes, diversité, idéologie, apprentissage, recherche-action et épistémologie. Des tables-rondes sur l'alphabétisation syndicale et les pratiques novatrices en formation syndicale sont prévues. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site [www.ucalgary.ca/cred/confer2001](http://www.ucalgary.ca/cred/confer2001), ou communiquez avec Margaret-Anne Stroh par téléphone au (403) 220-6229, ou à l'adresse [mastroh@ucalgary.ca](mailto:mastroh@ucalgary.ca).

*La reconnaissance de l'apprentissage, hôtel Westin, Halifax, du 28 au 31 octobre 2001*

La première conférence conjointe nationale sur la reconnaissance des acquis et des compétences fournira une occasion aux entreprises, aux travailleurs et travailleuses, au monde de

l'enseignement et aux organismes communautaires et gouvernementaux d'entreprendre une réflexion pour mieux exploiter les connaissances et les compétences actuelles des Canadiens et des immigrants. On cherchera à déterminer comment les personnes, les milieux de travail, les établissements d'enseignement et les organismes professionnels peuvent mettre à contribution les connaissances et les compétences préalables pour favoriser la prospérité et le développement social. Renseignements: [www.placentre.ns.ca](http://www.placentre.ns.ca).

*Conférence sur l'apprentissage en milieu de travail*, hôtel Sheraton Chicago et centre Towers Cityfront, du 2 au 4 décembre 2001

Une occasion unique de se renseigner sur les modèles efficaces de partenariats et d'établir des liens avec les praticiens et les décisionnaires d'entreprises, de syndicats, de l'enseignement et de gouvernements. Joignez-vous à vos collègues de l'Australie, du Canada, du Mexique, du Royaume-Uni et des États-Unis pour participer à plus de 100 ateliers, discussions, tables-rondes et tournées. Renseignements: [www.workplace-learning.net](http://www.workplace-learning.net).

## Prendre la résolution d'être clair



Il va sans dire que le mouvement syndical canadien produit beaucoup de documents - bulletins, magazines, matériel de campagnes. Nous affichons des avis pour annoncer nos réunions et nos activités. Nous rédigeons des cours et des projets de convention collective. Nous avons des statuts et règlements.

Barb Byers, présidente de la Fédération du travail de la Saskatchewan (FTS), pose la question suivante: « Prenons-nous le temps de nous demander pour qui nous écrivons et si nos membres lisent ce que nous écrivons - et surtout s'ils le comprennent et y donnent suite? » En fait, un grand nombre ont de la difficulté à comprendre nos imprimés.

Qu'arrive-t-il lorsque nos documents sont complexes? L'information n'est pas comprise ou nos membres se sentent frustrés et abandonnent la partie. Malheureusement, c'est trop souvent ce qui se produit. C'est un problème pour ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et pour ceux qui n'ont pas fait de longues études. Et c'est aussi un problème pour bon nombre d'entre nous qui ont parfois de la difficulté à comprendre un texte complexe ou qui sont submergés de documents.

## Un pas vers la clarté

L'exécutif de la FTS a posé un premier pas pour rendre son fonctionnement clair et accessible: les résolutions soumises au congrès de la FTS, qui aura lieu à Saskatoon du 7 au 9 novembre, pourront être formulées de la façon traditionnelle ou selon les principes du langage clair.

Voici un exemple d'une résolution du congrès de 2000 rédigée selon la formule traditionnelle et selon la formule du langage clair.

## Formule traditionnelle

ATTENDU QUE la FTS est représentée au sein de conseils, de commissions et de comités de révision;

ATTENDU QUE selon la pratique établie, tous les noms soumis au Conseil exécutif sont présentés au gouvernement de la Saskatchewan pour qu'il les étudie;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil exécutif de la FTS mette en place un processus selon lequel les comités permanents de la FTS, dans la mesure du possible, examinent tous les curriculums vitae et toutes les demandes concernant la représentation au sein de conseils, de commissions et d'organismes extérieurs.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil exécutif examine attentivement les recommandations des comités permanents sur les noms qui seront soumis.

## Formule du langage clair

### La Fédération du travail de la Saskatchewan (FTS) s'engage à ce qui suit:

1. Dans la mesure du possible, un comité de la FTS examinera toutes les demandes et tous les curriculums vitae reçus avant que la FTS fasse des recommandations au gouvernement sur ses représentants et représentantes au sein de conseils, de commissions et de comités de révision du gouvernement.
2. La FTS examinera attentivement les recommandations du comité sur la représentation.

Les raisons sont les suivantes:

3. La FTS veut informer le gouvernement des personnes qu'elle a choisies pour la représenter au sein de conseils, de commissions et de comités de révision du gouvernement.
4. Jusqu'ici, la FTS soumettait au gouvernement les noms de toutes les personnes qui voulaient la représenter.

*« Prenons-nous le temps de nous demander pour qui nous écrivons et si nos membres lisent ce que nous écrivons - et surtout s'ils le comprennent et y donnent suite? »*

En plus d'être rédigée en langage clair, la résolution présente d'abord les mesures à prendre. C'est la partie la plus importante. Les points sont numérotés. Ainsi, au cours des débats, on peut se référer au point 4, plutôt qu'au deuxième *attendu que*. Les autres règles concernant les résolutions (nombre de mots, etc.) restent les mêmes.

Donc, si vous vous sentez plus à l'aise dans la langue du 19<sup>e</sup> siècle, empruntez la route traditionnelle. Mais si le langage clair vous plaît, vous avez maintenant libre cours!

Si vous avez besoin d'aide pour rédiger vos résolutions en langage clair ou si vous avez besoin de renseignements au sujet de cette initiative de la FTS, veuillez communiquer avec Ron Torgerson, coordonnateur du programme Workers Education for Skills Training (WEST), au bureau de la FTS :

Tél. : (306) 924-8574, Fax: (306) 525-8960 Courriel : [sfl.west@sk.sympatico.ca](mailto:sfl.west@sk.sympatico.ca)

Ron Torgerson, SFL

## Groupe de travail du CTC

Le Groupe de travail du CTC sur l'alphabétisation se compose de représentantes et représentants d'organismes affiliés et de fédérations qui s'intéressent à l'alphabétisation syndicale et au langage clair. Il se réunit deux fois l'an pour donner l'occasion aux membres d'échanger des renseignements et des documents, d'apprendre ensemble et de conseiller le CTC sur le Projet d'alphabétisation en milieu de travail. Pour obtenir des renseignements sur les activités de votre organisme, communiquer avec votre représentant ou représentante du Groupe de travail du CTC.

Nombre et syndicat	Téléphone au travail	Courriel	Télécopieur
Ian Thorn, SCEP / FNB	(506) 852-9229	<a href="mailto:ithorn@cep.ca">ithorn@cep.ca</a>	(506) 858-8313
Sylvia Sioufi, SCFP	(613) 237 -1590 x341	<a href="mailto:ssioufi@cupe.ca">ssioufi@cupe.ca</a>	(613) 233-3438
Dave Bleakney, STTP	(613) 236-7238 x7953	<a href="mailto:dbleakney@cupw-sttp.org">dbleakney@cupw-sttp.org</a>	(613) 563-7861
Gord Falconer, AIM	(416) 225-9003	<a href="mailto:gfalconer@iamaw.org">gfalconer@iamaw.org</a>	(416) 225-9007
Mike Luff, SNEGSP	(613) 228-9800	<a href="mailto:mluff@nupge.ca">mluff@nupge.ca</a>	(613) 228-9801
Mike Walsh, FEESO	416-751-8300	<a href="mailto:walshm@osstEon.ca">walshm@osstEon.ca</a>	416-751-8876
Rosemary Clark, FEESO	(416) 751-8300	<a href="mailto:clarkr@osstf.on.ca">clarkr@osstf.on.ca</a>	(416) 751-8876
Howie West, AFPC	(613) 560-4202	<a href="mailto:westh@psac.com">westh@psac.com</a>	(613) 236-3239
Janice Gairey, UNITE	(416)441-1806 x 243	<a href="mailto:gaireyj@unite-svti.org">gaireyj@unite-svti.org</a>	(416)441-9680
Jorge Garcia Orgales, MUA	(416) 544-5960	<a href="mailto:jorge@uswa.ca">jorge@uswa.ca</a>	(416) 482-5548
Peter Routliff, FIDE	(905) 564-5441	<a href="mailto:ivpd_01@ibew.org">ivpd_01@ibew.org</a>	(905) 564-8114
Donald Melvin, AITPFSO Local 765	(613) 225-0573	<a href="mailto:dmelvin@netcom.ca">dmelvin@netcom.ca</a>	(613) 225-0578
Susan Jones, TUAC	(905) 564-9970	<a href="mailto:ufcwntp@ufcw.ca">ufcwntp@ufcw.ca</a>	(905) 564-9964
Irma Mohammed, FTCB	(604) 430-1421	<a href="mailto:educate@bcfed.com">educate@bcfed.com</a>	(604) 430-5917
Diney Williams, FTY	(867) 668-4724	<a href="mailto:dwilliam@yukoncollege.yk.ca">dwilliam@yukoncollege.yk.ca</a>	(867) 633-5558
Karen Kennedy, FTA	(780) 423-9000	<a href="mailto:union@cupwedm.net">union@cupwedm.net</a>	(780) 423-2883
Steve Petersen, FTTN	(867) 873-5192	<a href="mailto:caw@tamarack.nt.ca">caw@tamarack.nt.ca</a>	(867) 873-6979
Ron Torgerson, FTS	(306) 525-0197	<a href="mailto:westprogram@gosympatico.ca">westprogram@gosympatico.ca</a>	(306) 525-8960
Heather Grant-Jury, FTM	(204) 942-0522	<a href="mailto:hgj@mb.sympatico.ca">hgj@mb.sympatico.ca</a>	(204) 942-7396
Louise Miller, FTQ	(514) 383-8015	<a href="mailto:lmiller@ftq.qc.ca">lmiller@ftq.qc.ca</a>	(514) 383-8004
Linda Wentiel, FINE	(902) 634-4501	<a href="mailto:linda.wentzel@ns.sympatico.ca">linda.wentzel@ns.sympatico.ca</a>	(902) 634-4501
Leo Cheverie, PEIFL	(902) 566-0630	<a href="mailto:lcheverie@upe.ca">lcheverie@upe.ca</a>	(902) 368-3192
Ed Brown, NLFL/NUPGE	(709) 778-0480	<a href="mailto:ebrown@mi.mun.ca">ebrown@mi.mun.ca</a>	(709) 778-0659
Janet Dassinger, MLEC	(416)537 -6532	<a href="mailto:jdassinger@mlec.org">jdassinger@mlec.org</a>	(416)537-6000

Tom Atterton, WEC, Hamilton	(905) 628-8868	<a href="mailto:tatterton@cogeco.ca">tatterton@cogeco.ca</a>	(905) 628-3540
Tamara Levine, CTC	(613) 526-7437	<a href="mailto:tlevine@clc-ctc.ca">tlevine@clc-ctc.ca</a>	(613) 521-5480
Michael MacIsaac, CTC	(613) 521-3400	<a href="mailto:mmacisaac@clc-ctc.ca">mmacisaac@clc-ctc.ca</a>	(613) 521-5480
Jean-Claude Parrot, CTC	(613) 526-3400	<a href="mailto:jcparrot@clc-ctc.ca">jcparrot@clc-ctc.ca</a>	(613) 521-6160

Apprendre ensemble: Solidarité à l'oeuvre, le bulletin d'information du Projet d'alphabétisation en milieu de travail du Congrès du travail du Canada. Sur Internet: [www.clc-ctc.ca](http://www.clc-ctc.ca) (section Publications). Publié en français et en anglais par le CTC, 2841, promenade Riverside, Ottawa (Ontario) K1V 8X7. Tél.: (613) 521.-3400. Fax: (613) 521-5480. Courriel: [clcliteracy@clc-ctc.ca](mailto:clcliteracy@clc-ctc.ca). Nous nous réservons le droit de modifier ou d'abréger les lettres et les articles qui nous sont soumis.

**Rédactrice en chef:** Jean-Claude Parrot

**Rédactrice adjointe:** Tamara Levine

**Personnel du Projet:** Shanaz Moloo

**Traductrice:** Louise Vaillancourt

**Conception graphique:** Séguin Labelle Communication

**Dirigeants et dirigeants du Congrès du travail du Canada**

Ken Georgetti - président

Hassan Yussuff - secrétaire-trésorier

Jean-Claude Parrot - vice-présidente exécutive

Hassan Yussuff - vice-présidente exécutive



Congrès du travail du Canada

Canadian Labour Congress